

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la réunion du 08 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf le 08 janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur JP MUSELIER, Maire.

Date de convocation : 28 décembre 2018

PRESENTS : Jean-Pierre MUSELIER, Jean-Claude GISSET, Nicole DAUPHIN, Jean-Claude LEMOINE, Maryse ORLIANGES, Evelyne RAOUX, Paul LASSET, Jérôme MEYNET,

ABSENTS : Elisabeth JACQUART, Stéphane GRAND

POUVOIRS : Elisabeth JACQUART à Jean-Pierre MUSELIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Evelyne RAOUX

1) Election du Secrétaire de séance

Evelyne RAOUX est nommée secrétaire de séance à l'unanimité

2) Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 28/11/2018 et 20/12/2018

L'ensemble des Conseillers ont reçu par courriel le 28 décembre 2018 le procès-verbal du conseil municipal du 28 novembre 2018 et le 7 janvier 2019 le procès-verbal du conseil municipal du 20 décembre 2018 pour lecture et modification.

Après correction le procès-verbal du conseil municipal du 20 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes.

Après plusieurs remarques et futures corrections, le procès-verbal du conseil municipal du 28 novembre 2018 sera de nouveau soumis pour approbation au prochain conseil municipal.

Evelyne RAOUX fait remarquer que lors du conseil municipal du 28 novembre 2018, Monsieur le Maire à informer le conseil municipal qu'une proposition d'achat de 55 000 € sur le bâtiment JOURDE (maison et la moitié de la grange) a été faite mais n'est pas mentionnée dans le procès-verbal.

3) Ajout pour le prochain conseil municipal :

Étude de la proposition d'achat du bâtiment JOURDE. Un courrier est reçu concernant cette proposition, le conseil municipal veut en prendre connaissance et en débattre.

Affaires générales :

1) Désignation de l'agent recenseur et rémunération :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le recensement a lieu sur notre commune du 17 janvier au 16 février 2019 et qu'il faut désigner un agent recenseur, Monsieur le Maire propose Monsieur Benoît DELRUE et le soumet au vote. 8 pour et 1 abstention

Jean-Claude GISSET informe qu'il y avait une autre candidature, celle-ci a été étudiée par Monsieur le Maire et les Adjoints et n'a pas été retenu.

Les services de l'état donnent une rémunération de 925€ brute pour l'emploi de l'agent recenseur. Celui-ci sera salarié de la mairie en CDD. Après débat une rémunération au SMIC est décidée (La commune complètera la différence entre les 925€ et le SMIC).

Approuvé à l'unanimité par les personnes présentes.

Affaires financières :

1) Fixation des tarifs salles des fêtes et gîte :

Monsieur le Maire propose le report au prochain conseil municipal la fixation des tarifs, chaque conseiller municipal peut soumettre ses propositions par courriel afin que tous puis les étudier.

Il faudrait trouver une solution pour la remise/récupération des clés et le suivi (informations sur l'utilisation des équipements, vérification de la vaisselle, de la propreté, ...) de la salle des fêtes.

Un ou plusieurs responsables seraient peut-être à définir.

2) Demande de participation aux frais de scolarité à l'école St Louis :

Un enfant de la commune est scolarisé à l'école St Louis d'Aigueperse. Le montant de la scolarité s'élève à 591,78 €.

Approuvé à l'unanimité par les personnes présentes.

3) Délibération pour récupération des charges auprès des locataires : électricité / eau:

Reporté au prochain conseil municipal.

Information diverses :

- Cahier de doléances :

Le cahier de doléances est commandé et sera mis à disposition aux horaires d'ouverture de la mairie. Monsieur le Maire doit préparer un avis à la population pour en informer les habitants de la commune.

- Vœux du Maire : Jeudi 31 janvier 2019 à 18h30
- Dans les boîtes aux lettres : Tournée SBA et document de recensement
- Devis toiture bâtiment JOURDE : Lors du conseil municipal du 28 novembre 2018 un devis pour la rénovation de la toiture a été présenté.

A-t-on d'autres devis ? La commission bâtiment doit se réunir,

- Site Internet: La maquette du site n'est pas envoyée. Prévoir une réunion de travail .
- Éclairage public: De nouveaux habitants chemin du Bouillaroux.
- Table de ping-pong en béton: Toujours pas
- Vélo : Demande d'installation de range vélos pour les enfants qui prennent le bus ou pour les personnes venant à la mairie.
- Chemin du Bouillaroux : nid de poule
- Conteneur à verre : toujours des déposes d'ordures, doit-on le déplacer ?

Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du 08 janvier 2019 est levée.

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Elisabeth JACQUART 1ère Adjointe, Pouvoir à Jean-Pierre MUSELIER	Jean-Claude GISSET 2ème Adjoint,	Nicole DAUPHIN 3ème Adjointe,
Maryse ORLIANGES	Jean Claude LEMOINE	Evelyne RAOUX	Stéphane GRAND Absent
Paul LASSET	Jérôme MEYNET		